

Les charges et les revenus augmentent de 3,9%

Le Gouvernement a présenté hier le budget 2017 de l'Etat de Fribourg. Celui-ci propose un résultat équilibré, avec un bénéfice de 500 000 francs. L'accroissement des charges devrait être compensé par des recettes supplémentaires équivalentes. Les investissements sont également à la hausse.

XAVIER SCHALLER

FINANCES. « Cette année, l'accent est mis sur la formation, la prévoyance sociale et la santé, ainsi que sur les infrastructures sportives. » Georges Godel, directeur des Finances, a présenté hier le budget 2017 de l'Etat de Fribourg. Equilibré, celui-ci devrait permettre un léger bénéfice de 500 000 francs. Les charges et les recettes suivent en effet une évolution parallèle, augmentant toutes deux de 3,9%.

De nouveaux postes

Les charges de l'Etat augmentent à 3,45 milliards, dont 1,25 mia pour le personnel

(+3,9%). La création de nouveaux postes augmente la masse salariale de 8,8 mio. « Parmi les quelque 90 équivalents plein temps (EPT) prévus, plus de la moitié concernent le secteur de l'enseignement », détaille Georges Godel. L'augmentation de la population, le développement des HES-SO et la mise en place du master de médecine justifient ces besoins. La police bénéficie aussi de 14 EPT et l'administration centrale de 12.

La fin de certaines mesures d'économies explique aussi la progression des charges de personnel. « Mais celle-ci ne serait que de 2,3% sans l'augmen-

tation du taux de cotisation de la Caisse de prévoyance », précise Laurent Yerly, trésorier de l'Etat de Fribourg.

Enfin, les charges de transfert croissent elles aussi, de 3,6%. L'évolution démographique implique, là aussi, de nouveaux besoins. « Ces charges croissent de manière similaire à celle du personnel de l'Etat, précise Laurent Yerly. Le personnel de la plupart des établissements subventionnés, notamment les hôpitaux, les institutions spécialisées et les EMS, est soumis au régime de la LPers. » Notons encore que le coût des hospitalisations hors canton continue de croître

(+21,6% à 83,4 mio).

Hausse des revenus

En 2017, l'augmentation des charges est compensée par une hausse sensible des revenus fiscaux (+7,1%). Le budget prévoit qu'elle dépassera les 6% pour les recettes de l'impôt sur le revenu (778 mio) et les 18,7% pour celles de l'impôt sur le bénéfice (146 mio). «L'évolution positive des rentrées fiscales démontre la bonne résistance de l'économie fribourgeoise face au franc fort», s'est réjoui Georges Godel.

Ce bon résultat est aussi dû à une évaluation plus optimiste de la part de la Direction des finances. Au total, l'Etat devrait encaisser 1,30 mia de revenus propres (+86,9 mio).

Investissements ambitieux

En revanche, la péréquation financière fédérale rapportera 30,3 mio de moins (401,1 mio). «Ces montants sont voués à

diminuer progressivement, a constaté Georges Godel. Il faut s'y préparer.» En 2017, le canton pourra encore compter sur 247 millions de subvention fédérale pour équilibrer ses comptes.

La bonne surprise pourrait venir de la Banque nationale suisse. Par prudence, le budget ne prévoit aucun versement de sa part. Mais quand elle réalise des bénéfices, les cantons reçoivent une part.

Quant aux investissements nets, ils seront nettement supérieurs à ceux du précédent budget (+20,3%). Les 155,7 mio investis – un programme que le Conseil d'Etat qualifie d'ambitieux – situent l'exercice au-dessus de la moyenne des années 2011-2015 (129,8 mio).

Le degré d'autofinancement atteignant 65,2%, le canton va puiser 54,3 mio dans son bas de laine. «Nous ne touchons pas à la fortune non affectée, s'empresse de préciser le directeur des Finances. Nous uti-

lisons uniquement des provisions et des fonds prévus à cet effet.»

Dans le détail, 41,6 mio iront aux routes, principalement pour des mesures antibruit. L'achèvement des bâtiments de la police et de la Haute Ecole de santé est également au programme, tout comme l'achat du site Schumacher à Schmitten. Au niveau des subventions, le sport sera à l'honneur, avec un soutien aux piscines et à la patinoire, pour 9 mio.

En conclusion et en bon père-la-rigueur, le grand argentier a ajouté que «l'élaboration du prochain plan financier, à l'aube de la législature 2017-2021, permettra de confronter les besoins futurs aux perspectives de revenus». Et de déterminer de nouvelles «actions», si nécessaire, «afin de conserver la maîtrise des finances de l'Etat dans les années à venir». ■

La FEDE est en plein doute

RÉACTIONS. La FEDE et le SSP, c'est un peu le bon et le mauvais flic, version syndicale. La Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE) a toujours prôné le dialogue avec l'Etat, la discussion et la négociation. Le Syndicat des services publics (SSP) se veut beaucoup plus vindicatif. Il dénonce, tape sur la table et appelle à la manifestation, dès que faire se peut.

Mais le budget 2017 de l'Etat est peut-être la couleuvre de trop à avaler pour la FEDE: «Le Conseil d'Etat flirte avec les limites de l'acceptable.» Avec une augmentation générale des salaires de 0,4%, il fait certes un geste envers son personnel. Mais ledit geste est jugé «minimaliste». Le chiffre de 0,4% sent, pour la FEDE, «le calcul d'épicier» et la mesquinerie: «On aurait, pour le moins, pu arrondir à 0,5%.» Pour rappel, la Fédération demandait 0,8% et le SSP 1,5%. Elle dit dès lors douter de «la volonté du Conseil d'Etat de se donner les moyens d'assurer la qualité des prestations à la population».

La décision définitive concernant ces compensations ne tombera qu'en décembre. Le grand argentier Georges Godel n'a

pas manqué de rappeler, hier en conférence de presse, que l'indice des prix à la consommation a été négatif en 2016: «En fait, le pouvoir d'achat du personnel a augmenté de 2,4% depuis le début des mesures d'économies.» Comme le dit le SSP dans son communiqué, «autant dire que le risque est grand qu'il n'y ait aucune compensation au final». Pour le syndicat, «le Conseil d'Etat ne tient pas ses engagements», alors qu'il en a largement les moyens. Il appelle dès lors le personnel du service public et parapublic à manifester, le 12 octobre.

Parmi les partis cantonaux, le PS a réagi en déclarant que «l'augmentation des charges montre les besoins d'un canton dont la croissance démographique est toujours aussi soutenue». Elle montre aussi les limites de la gestion «à très court terme» faite par le Conseil d'Etat: «L'abandon de la contribution de solidarité et l'octroi de paliers nécessitent aujourd'hui la dissolution de réserves, alimentées ces dernières années dans cette perspective...» De son côté, le PDC salue les efforts visant à équilibrer le budget 2017 et à proposer un important plan d'investissements. XS